

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

**MINISTRE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DU
DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES**

**Atelier de haut niveau sur le thème :
Stimuler les Investissements Privés dans les Energies
Renouvelables**

**ALLOCUTION D'OUVERTURE DE MONSIEUR THIERRY TANOI,
MINISTRE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DES
ENERGIES RENOUVELABLES DE LA CÔTE D'IVOIRE**

jeudi 14 décembre 2017

Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, Côte d'Ivoire

Monsieur le Représentant de la Société Financière Internationale

Messieurs les représentants des organisations internationales

Messieurs les Présidents de Conseils d'Administration,

Messieurs les Directeurs Généraux,

Messieurs les Directeurs Centraux et les Chefs de Services de l'Administration

Messieurs les Représentants du secteur privé national et international

Honorables invités

Mesdames et Messieurs

Permettez-moi tout d'abord exprimer mes vifs remerciements à la Société Financière internationale pour avoir permis l'organisation de cet évènement et pris toutes les dispositions en vue de la tenue de cette manifestation dans les meilleures conditions.

Je voudrais ensuite saluer l'ensemble des participants dont le nombre et la diversité témoignent de l'importance du thème qui nous réunit ce matin à savoir « Stimuler les Investissements Privés dans les Energies Renouvelables ».

Mesdames et Messieurs,

La problématique du changement climatique est devenue un enjeu majeur pour l'avenir de l'humanité. C'est pourquoi à la Conférence de Paris sur le Climat (COP 21) tenue en novembre 2015, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire s'en engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre, de 28% par rapport au statu quo d'ici 2030, tout secteur confondu.

En ce qui concerne le secteur de l'énergie, l'objectif est de porter à 42 % la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique en 2030, tel que mentionné dans les NDC.

A cet effet, la Côte d'Ivoire à travers les ministères de tutelle technique et financière du secteur de l'énergie, a sollicité en avril 2017 l'appui de la Société Financière Internationale (SFI), dénommé « NDC Partnership » pour l'aider à débloquer les investissements privés en vue de l'atteinte de son objectif.

Cet engagement spécifique au niveau du secteur de l'énergie est mis en œuvre en tenant compte des spécificités du secteur, de son cadre réglementaire et de sa viabilité financière à assurer, avec une contribution et un accompagnement des partenaires au développement, à savoir les bailleurs de fonds et les développeurs privés.

En effet, au niveau du cadre règlementaire, la loi portant code de l'électricité a été adoptée en mars 2014 et les décrets d'application pour entre autres, promouvoir l'investissement privé et favoriser le développement des énergies renouvelables. D'autres textes réglementaires encadrent les investissements dans le secteur, notamment le code des investissements et le code de l'environnement.

Une politique énergétique orientant le développement de l'énergie et spécifiquement les énergies renouvelables comme moyen de production à l'instar des moyens de production conventionnelle.

Des plans directeurs identifient les infrastructures à réaliser avec les mix énergétiques associés.

Sur ces bases, il est vrai des programmes et des projets sont en cours de mise en œuvre depuis leur identification jusqu'à la signature d'accord d'exécution en passant par l'examen des études de faisabilité. Je pourrai citer la mise en œuvre du barrage hydroélectrique de Soubré 275 MW mis en service le 2 novembre dernier par le Président de la République SEM Alassane OUATTARA, la levée de conditions suspensives de la convention KORHOGO SOLAIRE pour une centrale solaire de 25 MWc attendue en 2018 et l'accord tarifaire du projet BOKALA de la centrale à biomasse de palmier de 46 MW.

Mesdames et Messieurs,

Le NDC Partnership devra permettre d'accélérer le processus en surmontant les freins et obstacles identifiés au regard de la situation actuelle des politiques, des marchés et des ressources de la Côte d'Ivoire.

Il s'agit donc dans cet atelier, d'identifier les mesures d'accompagnement idoines et les solutions entre autres politiques et financières sur la base des expériences nationales et internationales pour accélérer l'investissement en matière d'énergies renouvelables, à savoir dans l'hydraulique, le solaire et la biomasse au regard des avancées technologiques prouvées.

Cette nécessaire accélération qui a valu le changement de la désignation du ministère passant du « Ministère du Pétrole et de l'Energie » à « Ministère du Pétrole, de l'Energie et du Développement des Energies Renouvelables » vise à démontrer que le Gouvernement, s'est davantage engagé vers l'atteinte des objectifs fixés.

Le récent Sommet Mondial « One Planet Summit » organisé à la date anniversaire de l'Accord de Paris le 12 décembre dernier, avant-hier, a confirmé la nécessité de rendre plus opérationnel l'engagement des pays, voir à accroître le niveau de ces engagements, en facilitant la mobilisation des financements à travers une feuille de route visible et accessible à tous.

Aussi, la mise en commun des efforts des pouvoirs publics nationaux, des partenaires au développement ainsi que l'implication accrue du secteur privé permettront-ils de relever ce défi.

C'est pourquoi cet atelier doit être un véritable cadre de d'échange pour adresser clairement les problèmes et trouver les réponses adéquates afin de véritablement stimuler les investissements.

C'est aussi pourquoi, je salue la présence des nombreux partenaires techniques et financiers qui œuvrent sans cesse aux côtés de nos Etats dans leurs efforts quotidiens de développement.

Mesdames et Messieurs,

J'ai grand espoir, au vue de la qualité des acteurs réunis ici, que les conclusions de vos travaux aboutiront à des engagements qui permettent effectivement d'accélérer le développement des énergies renouvelables en Côte d'Ivoire.

C'est sur cette note d'espoir et en souhaitant pleins succès à vos travaux que je déclare ouvert, l'Atelier de de haut niveau sur le thème « COTE D'IVOIRE : Stimuler les Investissements Privés dans les Energies Renouvelables ».

Je vous remercie.